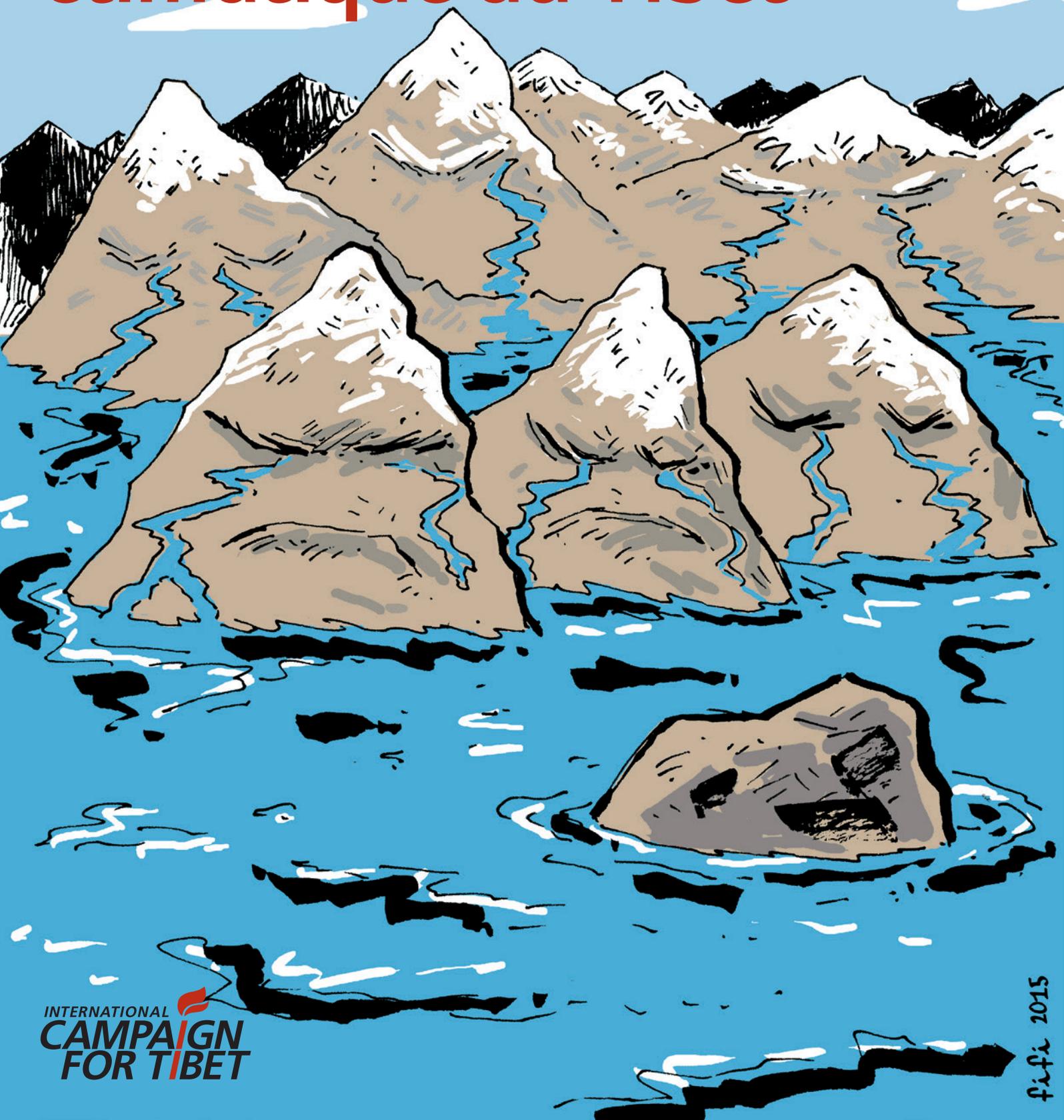


Un rapport d'International Campaign for Tibet

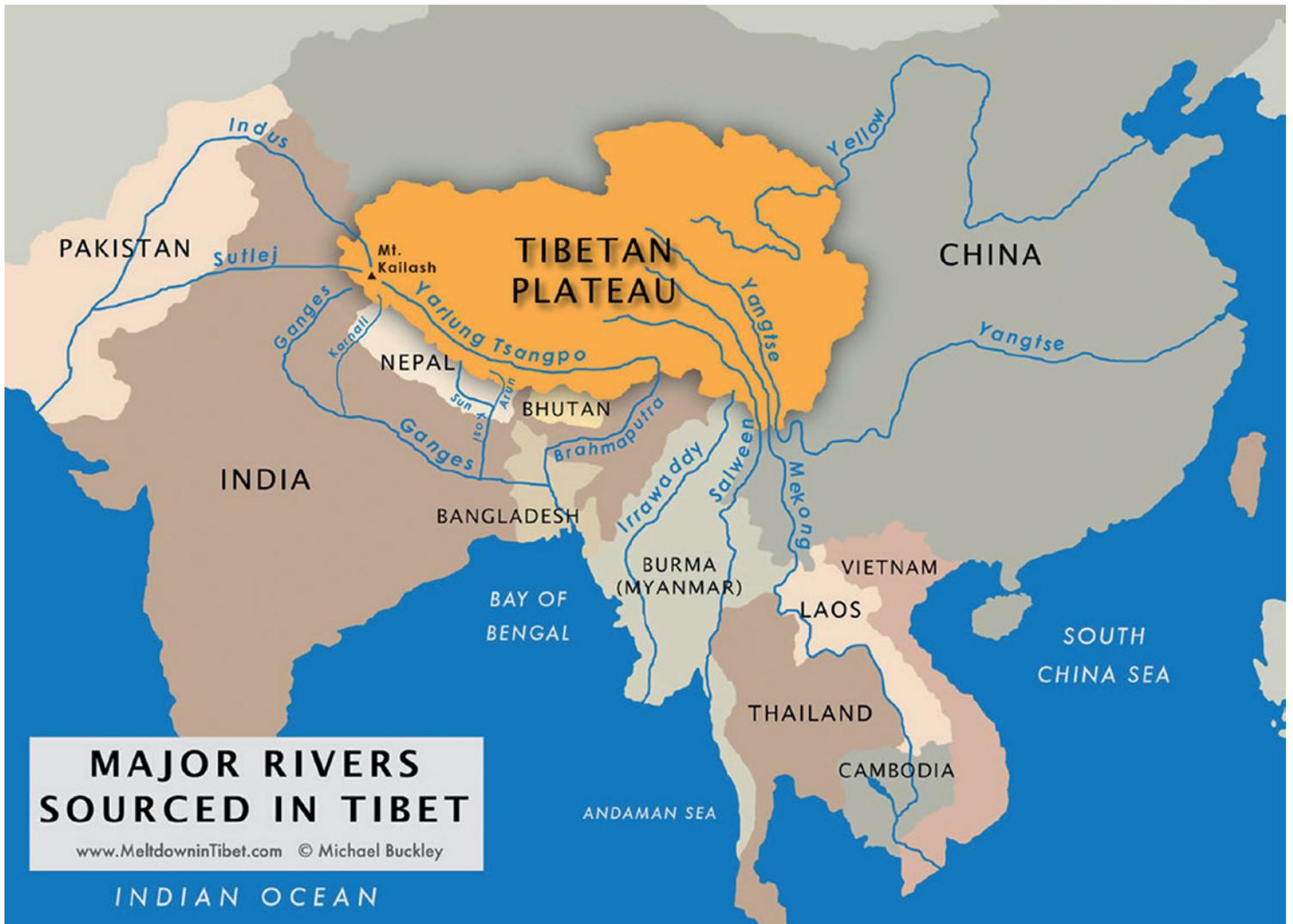
L'OR BLEU DU HAUT PLATEAU:

# L'eau et le changement climatique au Tibet





L'OR BLEU DU HAUT PLATEAU:  
**L'eau et le changement climatique au Tibet**



Les fleuves du Tibet: images de Michael Buckley, auteur de « Meltdown in Tibet »

# Résumé

« Les conséquences du changement climatique au Tibet sont lourdes. A l'occasion de la COP21 organisée par les Nations Unies où le monde fait le point sur l'action climatique, le Tibet doit occuper un rôle central dans les progrès à accomplir. Le plateau tibétain doit être protégé non seulement pour les Tibétains mais aussi pour la santé environnementale et la viabilité du monde entier. En tant que coordinateurs de leur propre terre, les Tibétains et leur expertise devraient faire partie de la solution au changement climatique. »

- Le Dalaï Lama<sup>1</sup>

Encerclé par de hautes montagnes et situé en moyenne à 4 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, le plateau tibétain est le plus grand et le plus haut au monde et constitue un point névralgique de la diversité biologique mondiale. Connu sous le nom de Troisième Pôle en raison de son importance stratégique due au fait qu'il est le plus grand réservoir d'eau douce, après les Pôles Nord et Sud, son paysage est composé d'énormes glaciers, de lacs alpins et de puissantes chutes d'eau. En tant que réservoir d'eau douce et source des huit plus grands réseaux fluviaux du monde, le Tibet est une ressource essentielle pour les 10 nations les plus densément peuplées au monde vivant autour du plateau.

Concomitant aux discussions menées à la COP21 à Paris – qui sont essentielles à la survie de la planète –, ce rapport met en avant un développement stupéfiant et peu connu : le Tibet est au centre du changement climatique et se réchauffe près de trois fois plus rapidement que le reste de la planète. Ses glaciers fondent et son permafrost disparaît. Au lieu de chercher à protéger son fragile écosystème de haute altitude et de répondre aux défis qu'il rencontre, les mesures politiques chinoises refaçonnent le paysage tibétain, entraînant des conséquences désastreuses.

Ce rapport rend compte des éléments suivants :

- » Au cours de ce qui a été nommé « la plus grande mainmise sur l'eau de l'histoire » mais que le reste du monde ne remarque pratiquement pas, de nombreux barrages sont en cours de construction par de puissants consortiums publics chinois sur toutes les rivières principales prenant leur source au plateau tibétain.

1 Voir la vidéo du Dalaï Lama à propos de l'environnement au Tibet, réalisée en amont de la conférence sur le changement climatique de Paris : <http://tibet.net/cop21/>

- » Les plans d'établissement d'un programme géant de dérivation des eaux depuis les zones agitées du Tibet vers les zones sèches du nord de la Chine entraîneront un afflux d'ingénieurs chinois creusant des tunnels dans les montagnes, érigeant davantage de murs de béton dans les rivières sauvages des montagnes et inondant une des zones humides les plus riches et essentielle au fragile écosystème du plateau.
- » Les risques élevés liés à la construction de barrages et aux projets de déviation des eaux dans l'une des régions du monde les plus actives d'un point de vue sismique préoccupent de plus en plus les populations en aval qui considèrent les politiques chinoises d'utilisation des terres comme un élément néfaste pour la stabilité régionale. Les barrages sont construits sur de fortes pentes, au point de rencontre de trois des plus jeunes et plus vulnérables chaînes de montagnes du monde, sans que la moindre évaluation n'ait été menée sur les conséquences de l'extraction de milliards de mètres cubes de roches et de terre sur la stabilité de la croûte terrestre - pour construire les barrages, les tunnels et les routes et stocker des millions de mètres cubes d'eau.
- » L'exploitation minière, à grande échelle, du cuivre, de l'or, de l'argent, du chrome et du lithium, indiquant l'intégration de la région reculée dans l'économie industrielle chinoise, entraîne des conséquences désastreuses et conduit à des niveaux de pollution des eaux tibétaines jamais rencontrés auparavant. Les Tibétains qui osent exprimer leurs préoccupations, même de manière modérée, quant aux conséquences des déchets toxiques, de la déforestation et de l'important risque d'érosion, sont emprisonnés, torturés ou tués.
- » Les autorités chinoises ont accéléré la mise en place de mesures de déplacement des éleveurs nomades des grandes prairies tibétaines, une vaste campagne d'ingénierie sociale qui menace de faire disparaître un mode de vie durable et adapté au paysage difficile du haut plateau. Cette campagne est menée malgré un consensus scientifique dégagé en RPC et en dépit du fait que la gestion par les autochtones et la mobilité des troupeaux sont essentielles à la santé des pâturages et contribuent à l'atténuation du changement climatique.
- » Parallèlement au début des négociations sur le changement climatique mondial qui se déroulent à Paris, les autorités chinoises ont annoncé un accroissement spectaculaire de l'industrie des bouteilles d'eau au Tibet, malgré le rétrécissement des glaciers et les conséquences déjà visibles de la course à l'exploitation des rivières tibétaines.
- » La combinaison de l'urbanisation, de l'intensification des mesures militaires en lien avec la stratégie politique chinoise, de la construction d'infrastructures et du réchauffement des températures engendre une «modification de l'écosystème» au Tibet. Cette modification implique des dégâts environnementaux irréversibles, y compris la disparition prévue d'ici 2050 de grandes zones de prairies, de champs alpins, de zones humides et de permafrost sur le plateau tibétain, avec de sérieuses conséquences sur la sécurité environnementale en Chine et en Asie du Sud.

En raison de la déviation des eaux des rivières tibétaines et de la concentration de leurs flux en vue de la génération d'électricité dans les villes chinoises éloignées du plateau, de l'exploitation minière, de l'irrigation, de l'urbanisation et d'autres activités économiques satisfaisant les objectifs stratégiques de la Chine, les conséquences transfrontalières du contrôle chinois sur le Tibet sont plus graves que jamais.

Etant donné leur importance primordiale, les conséquences du changement climatique sur le plateau tibétain sont non seulement un problème régional mais également mondial, qui porte une signification unique pour l'avenir de la vie sur Terre.

Toutefois, l'eau étant perçue comme un atout stratégique par le Parti Communiste au pouvoir et étant donné qu'elle provient du Tibet, les mesures politiques de Beijing concernant le Tibet sont exemptes de tout débat et enquête véritables.

Le Parti Communiste chinois au pouvoir tente de donner l'impression que l'objectif de ses politiques dévastatrices au Tibet est la conservation. Les médias d'Etat utilisent une terminologie opaque afin de faire croire à l'ensemble du gouvernement que les objectifs poursuivis par ses mesures politiques d'occupation du territoire sont l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. La construction de barrages est définie par la « construction de la conservation de l'eau » et le déplacement des éleveurs nomades des prairies ancestrales qu'ils protègent depuis des siècles est décrit en termes de protection environnementale, bien que la réalité soit plutôt la situation inverse.

Dans le contexte d'un nouveau développement inquiétant, les autorités chinoises cherchent à obtenir le soutien des institutions et des gouvernements internationaux concernant la création de parcs nationaux sur le plateau, qui dépendent du retrait des nomades des prairies.

Ce rapport rend compte de l'augmentation des critiques, à l'encontre de ces politiques dévastatrices menées par les spécialistes et experts chinois au sein de la RPC. Les experts internationaux s'accordent nettement, d'un point de vue scientifique, sur le fait que les rivières et les prairies du plateau alimentées par les glaciers sont entretenues par la conduite au pâturage et non menacées par cette dernière.

2015 est une année primordiale pour le combat mondial contre le changement climatique. Les dirigeants du monde entier se réunissent en novembre, lors de la COP21 qui se déroule à Paris, afin de tenter d'atteindre un accord sur la réduction des émissions de carbone. L'échec de cette rencontre pourrait être catastrophique. L'état du climat au cours de la seconde moitié du siècle et au-delà dépendra des résultats obtenus.

Une nouvelle approche des autorités chinoises est justifiée concernant « l'or bleu » du Tibet ; et la communauté internationale doit directement contester les mesures politiques de la Chine avant qu'il ne soit trop tard.

Etant donné sa situation géographique, comprenant le plus grand réservoir d'eau douce accessible sur Terre et étant la source de la majorité des rivières principales d'Asie, le Tibet est d'une importance géopolitique de plus en plus forte. Ainsi, il doit être replacé au centre des débats en tant qu'élément lié à la sécurité asiatique et mondiale, au centre du déroulement des événements futurs en Asie.

Conserver l'environnement du plateau tibétain est une tâche urgente. Ce rapport dresse un plan d'action en vue d'une nouvelle approche, incluant une meilleure compréhension de son écologie unique et la collaboration de toutes les personnes ayant un intérêt pour l'avenir du Tibet. Il appelle à une meilleure participation des communautés tibétaines au processus de développement, basé sur l'intégration de la conservation fondée sur des éléments scientifiques avec une gestion des terres par les Tibétains. Il demande également que les connaissances des autochtones soient mieux entendues, y compris l'efficacité de nombreuses pratiques traditionnelles en matière de gestion des ressources naturelles.

Le Tibet mérite une attention soutenue au cours des négociations mondiales sur le changement climatique et les stratégies chinoises de réponse au changement climatique nécessitent l'implication des Tibétains. Comme le Dalai Lama le disait : « Cette planète bleue est notre seule maison et le Tibet est son toit. Le plateau tibétain doit être protégé non seulement pour les Tibétains mais aussi pour la santé environnementale et la viabilité du monde entier. »





Sortie d'eau sur le gigantesque barrage Zangmu situé sur le fleuve le plus élevé du monde du Yarlung Tsangpo, peu après qu'il soit devenu opérationnel en novembre 2014. Image de l'agence de presse officielle chinoise Xinhua.



Cette image de l'agence de presse officielle montre le barrage Zangmu sur le fleuve Yarlung Tsangpo. Le dernier générateur est devenu opérationnel en octobre 2015, suscitant des craintes des pays en aval comme l'Inde étant donné qu'il se trouve dans une région sismique sensible.



Cette image de l'agence de presse officielle chinoise montre le lancement de la connection électrique entre la Région Autonome du Tibet et le Sichuan le 20 novembre 2014. La construction rapide de barrages au Tibet produira de l'énergie grâce à ses stations hydroélectriques afin d'alimenter les centres urbains en pleine expansion dans les régions éloignées du Tibet.

# Recommandations pour la protection du Tibet, le « Troisième Pôle », lors de la conférence de Paris sur le changement climatique et au-delà

Le Tibet – le plus haut et le plus grand plateau - est d'une importance géopolitique de plus en plus forte. Il se situe dans une région stratégique de l'Asie, qui comprend les économies mondiales les plus dynamiques, les dépenses militaires les plus élevées et la plus féroce compétition pour les ressources naturelles. Le Tibet comporte le plus grand réservoir d'eau douce du monde et est la source de la majorité des principales rivières d'Asie, fournissant de l'eau à des millions de personnes en aval. Ainsi, il doit être replacé au centre des débats. La communauté internationale doit réévaluer le Tibet en tant qu'élément lié à la sécurité asiatique et mondiale, au centre du déroulement des événements futurs en Asie. Le présent du Tibet est lié à l'avenir de la Chine. Le Tibet mérite une attention soutenue au cours des négociations mondiales sur le changement climatique et les stratégies chinoises de réponse au changement climatique nécessitent l'implication des Tibétains.

La Campagne internationale pour le Tibet (ICT) fait les recommandations suivantes :

-  Les gouvernements et les parties prenantes de la société civile devraient garantir l'inclusion de dispositions importantes, dans l'accord sur le climat qui aboutira à l'issue de la COP21 à Paris, en vue de s'assurer que les actions entreprises dans le but de répondre au changement climatique respectent les droits de l'homme<sup>2</sup>, soient motivées par les besoins des groupes vulnérables et des écosystèmes tels que les Tibétains du plateau tibétain et intègrent la gestion traditionnelle par les autochtones<sup>3</sup>.
  
-  Les autorités chinoises devraient permettre aux éleveurs de vivre dans les zones protégées, y compris les parcs nationaux nouvellement créés sur le plateau tibétain, et de continuer à conduire leurs troupeaux au pâturage – étant donné que la politique actuelle d'implantation des nomades tibétains engendre d'importantes dégradations de pâturages. Les autorités chinoises ne devraient pas empêcher la « protection

.....  
2 Le conseil des Droits de l'homme à Genève a adopté une nouvelle résolution sur le changement climatique et les droits de l'homme en juillet (2015). Voir le rapport sur Climate Change News, 6 juillet 2015 <http://www.climatechangenews.com/2015/07/06/climate-change-is-a-matter-of-human-rights-agrees-un/>

3 UICN sur l'importance de réconcilier les autochtones avec les zones protégées : Réconcilier les autochtones et les zones protégées : droits, gouvernance et répartition équitable des coûts et bénéfices, document de Peter Bille Larsen, avec la collaboration de Gonzalo Oviedo, UICN, Gland, février 2006, [https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn\\_reconciling\\_ip\\_and\\_pa.pdf](https://cmsdata.iucn.org/downloads/iucn_reconciling_ip_and_pa.pdf)

environnementale » (conserver en déplaçant) en vue de conserver les prairies et les moyens de subsistance.

-  L'expérience mondiale démontre que la manière la plus efficace d'atteindre les objectifs<sup>4</sup> est d'inclure les éleveurs, en tant que partie de la solution, et non de les exclure en les considérant comme une partie du problème. Les prairies ne sont pas menacées par le pâturage mais entretenues par les troupeaux et leur broutage flexible, mobile et doux, à la fois sauvage et domestique ; et les communautés d'éleveurs sont les plus motivées quand il s'agit de remettre en état des terres dégradées lorsqu'ils sont titulaires de terres et ne sont pas déplacés.
-  Les autorités chinoises devraient imposer un moratoire sur l'implantation d'éleveurs nomades tibétains déplacés au nom du développement ou de la conservation, en attendant une étude indépendante, comprenant une révision juridique des mesures politiques qui exigent ou créent des déplacements et des réimplantations, imposent la confiscation des propriétés et le massacre du bétail. La Chine a besoin des connaissances traditionnelles sur les écosystèmes et les prairies acquises par les éleveurs tibétains.
-  ICT demande le soutien urgent aux recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, encourageant les autorités chinoises à entamer des consultations significatives avec les communautés d'éleveurs, y compris en vue d'évaluer les résultats des politiques passées et actuelles, et à examiner toutes les options possibles, y compris les stratégies récentes de gestion durable des pâturages marginaux telles que la nouvelle gestion des pâturages (NRM) afin de combiner les connaissances des éleveurs nomades concernant leur territoire et l'information qui peut être tirée de la sciences moderne<sup>5</sup>.
-  Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels interdit la privation des moyens de subsistance de quiconque et la Convention de 1992 sur la diversité biologique reconnaît l'importance des communautés autochtones en tant que garantes et protectrices de la diversité biologique (art. 8 j). La Chine a ratifié ces deux documents.
-  L'intensification de la construction de barrages hydrauliques sur toutes les principales rivières tibétaines – dans des zones à fort risque sismique – a été mise en avant dans le 13<sup>ème</sup> plan quinquennal de la Chine. Etant donné les preuves présentées dans ce rapport, qui ont été confirmées par de nombreux experts chinois et internationaux, relatives aux dangers de la construction de barrages si importants sur un grand plateau fragile de haute altitude, les experts internationaux et les dirigeants chinois doivent urgemment reconsidérer cette politique. Il faudrait déclarer un moratoire sur la

4 La réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) est un mécanisme qui est en cours de négociation par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) depuis 2005, dont l'objectif est l'atténuation du changement climatique grâce à une réduction des émissions de gaz à effet de serre par une meilleure gestion des forêts dans les pays en voie de développement. En tant que mécanisme inclus dans l'accord multilatéral sur le changement climatique, le REDD+ est principalement un moyen de récompenser financièrement les pays en voie de développement qui ont fourni des efforts avérés en matière de réduction des émissions et de promotion du retrait des gaz à effet de serre grâce à de nombreuses options de gestion des forêts.

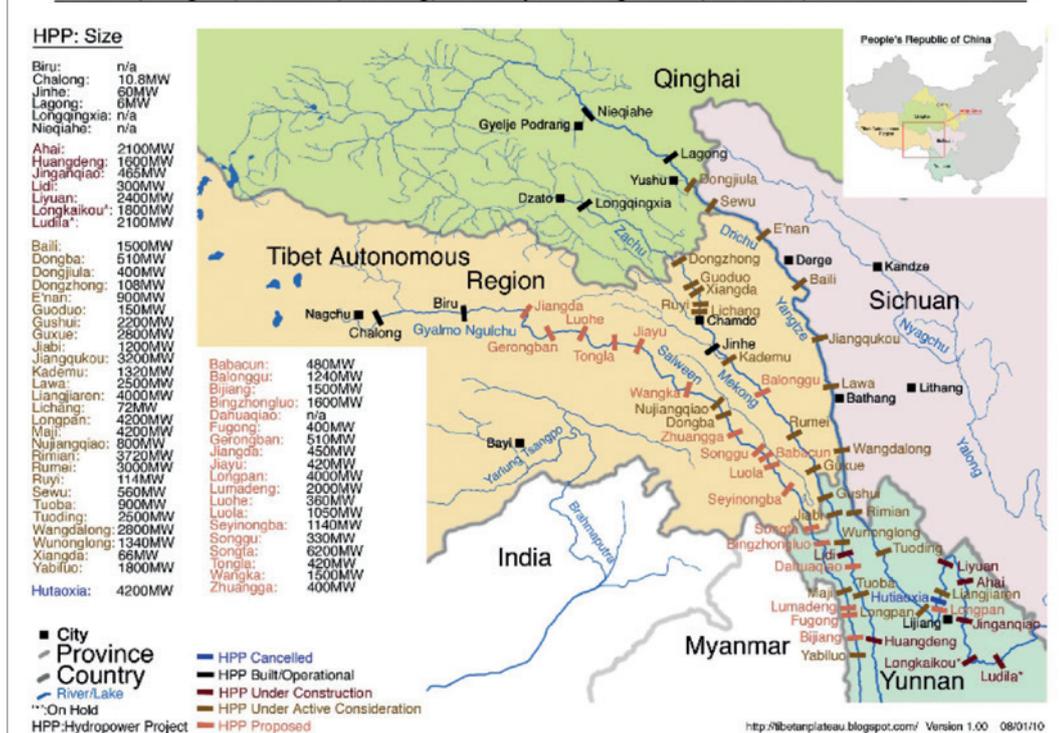
5 Recommandations mises en avant par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier Schutter, en 2010 à la suite de sa visite au Tibet, Beijing, le 23 décembre 2010, [http://www.srfood.org/images/stories/pdf/press\\_releases/20101223\\_china-mission-press-release\\_en.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/press_releases/20101223_china-mission-press-release_en.pdf). L'actuel Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation est Hilal Elver.

construction de grands barrages sur le plateau. Les autorités chinoises doivent mener une étude minutieuse sur l'impact environnemental avant de mettre en place de tels projets aux conséquences potentiellement irréversibles.

-  La perspective d'un projet géant qui interromprait le flux du haut du Yangtsé, saisirait et dériverait des milliards de mètres cubes d'eau vers le nord en passant par la préfecture de Ngaba (chinois : Aba) au Tibet nécessite d'être urgemment reconsidérée et d'être soumise à une expertise internationale indépendante afin d'évaluer la pertinence d'un tel projet, étant donné ses conséquences sur le système fragile de haute altitude, sur l'approvisionnement d'eau en aval et sur les préoccupations sécuritaires régionales.
-  Les gouvernements et les parties prenantes de la société civile devraient, au moyen de déclarations publiques, à travers des canaux bilatéraux et d'institutions internationales, exprimer leur préoccupation quant au développement non viable des ressources hydrauliques du Tibet et à la gouvernance des rivières provenant du Tibet, au motif que le plateau et ses alentours sont des bassins hydrologiques vitaux<sup>6</sup>. Cela demande de considérer le bassin hydrologique tibétain comme une unité supranationale essentielle à une conservation efficace, une coordination et une coopération multilatérale et une gestion efficace de la demande en eau ainsi que l'atténuation du changement climatique. Les institutions multilatérales et multinationales doivent être impliquées afin d'établir des normes mais aussi de tenir responsables les parties vivant le long des rivières des conséquences en amont et en aval.
-  Encourager une gouvernance des ressources hydrauliques du plateau tibétain et un processus de prise de décision collaboratifs et transfrontaliers améliorera l'efficacité des politiques d'atténuation et promouvra les stratégies d'adaptation équitables pouvant réduire le risque de conflit lié à la compétition pour les ressources hydrauliques.
-  Le dessèchement des zones humides, à la fois anthropique et causé par le changement climatique, menace aujourd'hui la diversité biologique, la productivité agricole et les moyens de subsistance ruraux dans le plateau tibétain. Les autorités chinoises doivent être exhortées à donner la priorité à la réhabilitation des habitats alluviaux afin d'empêcher les émissions de méthane, d'éviter des conséquences sur la conservation de la diversité biologique et d'améliorer les moyens de subsistance ruraux.
-  Les organisations internationales, les gouvernements et les parties prenantes de la société civile devraient encourager les autorités chinoises à faire respecter le principe du consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) en ce qui concerne toutes les décisions prises au sujet du développement des ressources tibétaines, y compris tous les projets miniers sur le plateau tibétain. Elles devraient également, aussi bien en public qu'en privé, exprimer leurs préoccupations quant aux conséquences de l'exploitation minière sur l'environnement et sur les communautés du plateau tibétain, ainsi que celles des ramifications pour la région. Enfin, elles devraient encourager l'adoption urgente de normes bien plus environnementales et sociales en matière d'exploitation minière.

.....  
<sup>6</sup> Il a été défini comme le « plus grand bassin hydrologique asiatique », voir Earth Economics, <http://eartheconomics.org/Page76.aspx>. Un bassin hydrologique est « une zone de terre, un système hydrologique délimité, dans lequel tous les êtres vivants sont inextricablement liés par leur eau commune et où, lors de l'arrivée des hommes, la logique voulait qu'ils deviennent une partie de la communauté. » (John Wesley Powell, géographe et scientifique, cité par l'agence de protection de l'environnement des Etats-Unis : <http://water.epa.gov/type/watersheds/whatis.cfm>).

## Drichu (Yangtze), Zachu (Mekong), and Gyalmo Ngulchu (Salween) Headwaters Dams



Une carte détaillée de barrages sur les fleuves Drichu (Yangtze), Zachu (Mékong) et Gyalmo Ngiuchu (Salween) provenant du 12eme plan quinquennal, préparé par Tashi Tsering ([www.tibetanplateau.blogspot.co.uk](http://www.tibetanplateau.blogspot.co.uk)).

- 🔥 Le guide sur le devoir de diligence de l'OCDE relatif aux minerais provenant de zones de conflit est de plus en plus en vigueur dans le monde<sup>7</sup>. Etant donné la détresse des Tibétains et leurs protestations contre l'extraction minière au Tibet, les minerais extraits du Tibet respectent ce guide et toute entreprise exploitant potentiellement des minerais ou métaux du Tibet devrait être tenue responsable de l'extraction de minerais provenant de zones de conflit.
- 🔥 Il faut mener d'urgence une réévaluation de l'augmentation importante du retrait des eaux des zones protégées - où les glaciers sont en train de fondre - en vue d'accroître l'industrie de la mise en bouteille. Les émissions de carbone issues des technologies et des moyens de transports nécessaires à la livraison des produits de la source au marché ne doivent également pas être ignorées, en particulier si on considère l'accent mis par les autorités de la Région Autonome du Tibet sur la promotion de l'exportation de bouteilles d'eau.
- 🔥 Les organisations internationales, les gouvernements et les parties prenantes de la société civile devraient faire pression pour mettre en place des évaluations indépendantes, internationales et scientifiques relatives aux changements constatés sur les écosystèmes du plateau tibétain, aux politiques concernant les ressources hydrauliques et l'utilisation des terres et au partage des données. La participation de scientifiques et de parties prenantes pertinentes issues du Tibet et des nations dépendantes de l'eau du Tibet est nécessaire à une évaluation, une analyse et une

7 Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque <http://www.oecd.org/corporate/mne/mining.htm>

interprétation rigoureuses des conditions du plateau. Cela permettra une approche juste et durable en vue de l'adaptation et de l'atténuation des effets du changement climatique dans la région, y compris la restauration de l'écosystème et la gestion des prairies et forêts du plateau selon des éléments scientifiques.

-  Les gouvernements internationaux et les institutions mondiales qui ont convaincu de financer des programmes au sein de la RPC devraient être attentifs au langage utilisé et vérifier si les projets proposés en vue d'améliorer la conservation ou d'éliminer la pauvreté ne comprennent pas l'implantation des nomades, la construction de larges barrages, la mise en place de barrières autour des prairies ou d'autres actions similaires.
-  Les principaux gouvernements donateurs, y compris l'Union européenne, devraient maintenir et, si possible, augmenter leur aide aux Tibétains via des programmes ciblés, y compris : soutien à un développement durable et culturellement approprié aux communautés tibétaines ; programmes d'échanges éducationnels et culturels et programmes de développement spécifiques aux Tibétains, situés au Tibet et en exil. Les donateurs devraient établir des principes légalement contraignants qui régissent l'aide officielle au développement dans les zones tibétaines. Les pays concernés devraient particulièrement charger leurs ambassades et consulats d'élargir leur portée aux communautés tibétaines et leur surveillance de la situation au Tibet, y compris par le maintien d'un agent spécifiquement affecté aux matières relatives au Tibet dans l'ambassade.
-  La loi sur les droits de l'homme impose aux Etats des obligations procédurales en matière de protection environnementale, dont des devoirs : évaluer les conséquences environnementales et rendre publique l'information environnementale ; faciliter la participation publique dans le processus de prise de décision environnementale, y compris en protégeant les droits d'expression et d'association ; fournir l'information environnementale aux Etats touchés. La Chine doit urgemment mettre en conformité ses politiques avec ces normes internationales, surtout en ce qui concerne sa politique d'utilisation des terres au Tibet.
-  Les Etats ont l'obligation de fournir un recours efficace contre les violations des droits protégés ; et les organes des droits de l'homme appliquent ce principe aux droits de l'homme dont la jouissance est entravée par le dommage environnemental. La Chine doit indemniser ceux qui ont souffert d'un dommage environnemental, en particulier ceux qui ont perdu leurs moyens de subsistance ou qui ont été exposés à des substances ou des déchets toxiques.
-  Les Etats ont non seulement l'obligation de s'abstenir d'enfreindre les droits de libre expression et de libre association mais aussi de protéger la vie, la liberté et la sécurité des individus exerçant ces droits, y compris lorsqu'ils les exercent dans le cadre de préoccupations environnementales<sup>8</sup>. La Chine doit respecter les droits des manifestants, et surtout s'abstenir d'utiliser une force disproportionnelle à leur encontre.

---

<sup>8</sup> Un rapport de *Independent Expert* sur la question des obligations liées aux droits de l'homme concernant la jouissance d'un environnement durable sûr, propre et sain, John H. Knox, « Mapping report », 30 décembre 2013. A/HRC/25/53 ; notez également le rapport de *Independent Expert* sur la question des obligations liées aux droits de l'homme concernant la jouissance d'un environnement durable sûr, propre et sain, John H. Knox, « Compilation of good practices », A/HRC/28/61, février 2015.







Cette photo prise depuis l'espace montre les nombreuses chaînes de montagnes ainsi que les immenses glaciers du Tibet. Image reproduite avec la permission de la NASA. Daniel Miller, spécialiste de la question des nomades tibétains, a publié une série de photos du Tibet vu de l'espace dans son livre «Le Tibet vu de l'Espace: Photos d'astronautes du plateau tibétain et de l'Himalaya».

**INTERNATIONAL  
CAMPAIGN  
FOR TIBET**

**ICT Etats-Unis**

1825 Jefferson Place, NW  
Washington, DC 20036  
Etats-Unis d'Amérique  
Phone: +(1) 202-785-1515  
Fax: (202) 785-434  
info@savetibet.org  
www.savetibet.org

**ICT Europe**

Vijzelstraat 77  
1017HG Amsterdam  
Pays-Bas  
Phone: +31 (0)20 3308265  
Fax: +31 (0)20 3308266  
icteurope@savetibet.nl  
www.savetibet.nl

**ICT Allemagne**

Schönhauser Allee 163  
10435 Berlin  
Allemagne  
Phone: +49 (0)30 27879086  
Fax: +49 (0)30 27879087  
info@savetibet.de  
www.savetibet.de

**ICT Belgique**

11, rue de la linière  
1060 Brussels  
Belgique  
Phone: +32 (0)2 609 44 10  
Fax: +32 (0)2 609 44 32  
info@savetibet.eu  
www.savetibet.fr